



Refus heritage recouvrement des créances

Par **mog35**, le **28/09/2015** à **17:57**

bonjour
pourriez vous me dire, en cas de renonciation succession
par les héritiers, quel est le délai max qu'ont les
créanciers pour réclamer leurs créances auprès du tribunal
compétent? et si personne réclame que se passe t'il?
que fait le tribunal?
merci de vos réponses